

***Séance régulière du
Conseil scolaire fransaskois***
Vendredi 26 juin 2020 (9 h 00)
Vidéo conférence
(Zoom Meeting)

Procès-verbal

Présences :

Les membres suivants du Conseil scolaire sont présents :

Présidence : Alpha Barry, Région n° 3 de Regina
Joseph Poirier, Région n° 1 de Bellegarde
Maria Lepage, Région n° 2 de La Vieille
Gisèle Rivard, Région n° 4 de l'école Providence
Hélène Grimard, Région n° 5 de Saskatoon
Geneviève Binette, Région n° 7 de Prince Albert (à partir de 9 h 27)
Martin Prince, Région n° 8 des Battlefords
Anita Francon, Région n° 9 de l'école de St-Isidore
Guy Roberge, Région n° 10 de Ponteix

Le membre suivant du Conseil scolaire est absent :

Jérôme Perrault, Région n° 6 de Zenon Park

Les membres suivants du personnel du CÉF sont présents :

Ronald Ajavon, Directeur général
Claude-Jean Harel, Directeur des communications
Catherine Colombet, Adjointe exécutive à la direction générale

I. Ouverture

1.1 Bienvenue

La présidence du CSF, M. Alpha Barry souhaite la bienvenue et remercie tant les membres du CSF que le personnel du CÉF de leur présence.

La présidence du CSF informe l'assemblée du retard de la conseillère scolaire Mme Geneviève Binette, pour des raisons professionnelles. Après avoir constaté que le quorum est atteint, il appelle à l'ordre la séance régulière du CSF du vendredi 26 juin 2020 à 9 h 05.

La conseillère scolaire, Mme Anita Francon, procède à la lecture du mot de bienvenue :

« Le Conseil scolaire fransaskois (CSF) souhaite rappeler aux parents et tuteurs d'élèves fransaskois, les ayants droit de l'éducation francophone en Saskatchewan que :

- La création du Conseil des écoles fransaskoises (CÉF) découle directement de l'application de l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés qui confère aux francophones de la Saskatchewan le droit de gérer leurs établissements scolaires.
- C'est donc une ordonnance constitutionnelle qui a motivé l'établissement la division scolaire fransaskoise.
- Le CSF gouverne l'administration du CÉF.
- Le CSF est composé de conseillers scolaires élus qui assurent le respect des obligations constitutionnelles du CÉF en vertu d'un triple mandat : scolaire, culturel et communautaire.
- Avec ses écoles d'excellence en français langue première, le CÉF est un environnement sain et accueillant, qui prépare les élèves à leur réussite éducative, identitaire et culturelle.
- À l'obtention du diplôme d'études secondaires (12^e année), l'élève maîtrisera les compétences lui permettant de s'épanouir, de s'affirmer et de contribuer à part entière à la société.

Les valeurs organisationnelles qui nous sont chères sont les suivantes :

- Les relations interpersonnelles ;
- Un environnement sain ;
- Une culture d'excellence ;
- Le partenariat ;
- L'innovation ;
- L'ouverture sur le monde.

Nous tous à cette table sommes animés par cette mission, par ce mandat, par ces valeurs. Merci de nous appuyer dans la réalisation de cet engagement.

De plus, le CSF appuie les recommandations de la Commission de vérité et de réconciliation du Canada.

Afin de favoriser une meilleure compréhension du rôle des traités, le CSF reconnaît que son siège social est localisé sur le territoire du Traité numéro 4 et que les écoles administrées par le CÉF sont situées sur les territoires des traités 2, 4 et 6.

Les établissements du CÉF sont également localisés sur les terres ancestrales des Métis.

Nous respectons et honorons les Traités qui ont été ratifiés sur tous les territoires. Nous reconnaissons les torts et les erreurs du passé, et nous sommes engagés à aller de l'avant en partenariat avec les Premières nations, les Inuits et les Métis dans un esprit de réconciliation et de collaboration. »

1.2 *Adoption de l'ordre du jour de la séance régulière du 26 juin 2020 et
 **assentiment sur la correspondance*

20.033 MARTIN PRINCE : Que l'ordre du jour de la séance régulière du 26 juin 2020 à 9 heures par vidéo-conférence soit adopté tel que présenté.

Adopté

20.034 GISÈLE RIVARD : Que le CSF adopte par assentiment le point 3 de la correspondance telle que présentée lors de séance régulière du 26 juin 2020.

Adopté

1.3 *Déclaration de conflits d'intérêts*

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré. La présidence du CSF rappelle qu'un conflit d'intérêts peut être déclaré à tout moment lors de la rencontre.

1.4 *Point d'amélioration continue*

1.4.1 *Politique du jour : Avoirs (politique 3.4)*

Grille de révision des politiques

Politique à réviser : 3.4 Avoirs
 Réunion du CSF du 26 juin 2020
 Réviseur : Alpha Barry

Questions	Commentaires	Satisfaction
1) La politique est-elle toujours pertinente ?	Oui.	
2) La politique est-elle conforme à la mission, la vision et les valeurs du CÉF ?	Oui.	
3) Est-ce que la politique est à jour et d'intérêt actuel ?	Oui.	
4) La politique atteint-elle les résultats visés ?	20.035 GISÈLE RIVARD : Que le CSF mandate la Comité de gouvernance et des politiques de réviser la politique « 3.4 Avoirs » afin de supprimer la négation dans ladite politique. Adopté	
5) Quelle est l'efficacité de la mise en œuvre de la politique ?	Oui et elle protège efficacement le CSF.	

1.5 *Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 29 mai 2020*

20.036 ANITA FRANCON : Que le CSF adopte le procès-verbal de la séance régulière du 29 mai 2020 tel que présenté lors de sa séance régulière du 26 juin 2020.

Adopté

La conseillère scolaire, Mme Maria Lepage a quitté la séance à 9 h 23.

La conseillère scolaire, Mme Geneviève Binette, rejoint la séance à 9 h 27.

II. Directions du Conseil

2.1 *Décisions*

2.1.1 *Rapport des ressources humaines*

20.037 GISELE RIVARD : Que le CSF se réunisse à huis clos à compter de 9 h 29 lors de sa séance régulière du 26 juin 2020, en présence de la direction générale.

Adopté

La conseillère scolaire, Mme Maria Lepage, rejoint la séance à 9 h 34.

20.038 ANITA FRANCON : Que le CSF lève le huis clos de sa séance régulière du 29 mai 2020 à 9 h 56.

Adopté

20.039 MARTIN PRINCE : Que le CSF reçoive les rapports des ressources humaines pour la période du 22 mai au 18 juin 2020, tels que présentés lors de sa séance régulière du 26 juin 2020 et confirme la recommandation n° 20-024 adoptée lors de sa séance régulière du 29 mai 2020.

Adopté

2.1.2 *Adoption du budget 2020-2021*

Présentation du budget 2020-2021 par la direction générale, M. Ronald Ajavon :

- Plan stratégique 2021
- Plan stratégique du secteur de l'éducation
- Hypothèses budgétaires
- Gestion des risques
- Effectifs scolaires
- Initiatives
- Prévisions budgétaires
- Entretien préventif et rénovation

20.040 MARIA LEPAGE : Que le CSF adopte le budget 2020-2021 pour un total des dépenses de 41 250 640 \$, tel que présenté lors de sa séance régulière du 26 juin 2020, en conformité avec la Loi sur l'éducation de 1995.

Adopté

Pause santé et reprise à 11 h 05.

La conseillère scolaire, Mme Maria Lepage, s'excuse et quitte la séance à 11 h 20.

20.041 GISELE RIVARD : Que le CSF reçoive et approuve les documents suivants :

- Formulaire du plan Entretien Préventif et Rénovation 2018-19 amendé (*2018-19 PMR Amendment Form*) ;
- Rapport de réconciliation du plan Entretien Préventif et Rénovation 2018-19 (*2018-19 PMR Reconciliation Report*)
- Formulaire de réconciliation approuvée du plan Entretien Préventif et Rénovation 2018-19 (*2018-19 PMR Reconciliation Form*) ;
- Formulaire d'autorisation du plan Entretien Préventif et Rénovation 2018-19 (*2018-19 PMR Authorization Form*) ;

tels que présentés lors de sa séance régulière du 26 juin 2020, par vidéo-conférence.

Adopté

20.042 GENEVIEVE BINETTE : Que le CSF reçoive et approuve le plan Entretien Préventif et Rénovation triennal (2021-22, 2022-23 et 2023-24) tel que présenté lors de sa séance régulière du 26 juin 2020, par vidéo-conférence.

Adopté

2.2 Points d'information

2.2.1 Rapport sur les permissions d'admission

Présentation de M. Ronald Ajavon, Directeur général, du rapport sur les demandes de permission d'admission pour la période du 21 mai au 18 juin 2020.

20.043 MARTIN PRINCE : Que le CSF reçoive le rapport sur les permissions d'admission pour la période du 21 mai au 18 juin 2020, tel que présenté lors de la séance régulière du 26 juin 2020.

Adopté

2.2.2 Dossiers « Phares »

La présidence du CSF, M. Alpha Barry, partage des informations avec les membres du CSF.

2.2.3 Relations CSF/CÉ/CÉ Inc

Sans objet.

2.2.4 *Dates à retenir*

Les membres du CSF ont pris connaissance du tableau établi le 18 juin 2020 comprenant diverses dates telles que les rencontres du CSF et autres événements communautaires.

2.3 Rapports des comités et représentants

2.3.1 *Comité stratégique et de négociation*

Sans objet.

2.3.2 *Comité des finances et de vérification*

Sans objet.

2.3.3 *Comité de gouvernance et des politiques*

Sans objet.

2.3.4 *Comité de reconnaissance*

20.044 ALPHA BARRY : Que le CSF reporte la même candidature présentée la dernière fois, pour le Prix Jean-Robert Gauthier 2020 tel que proposé par la Fédération Nationale des Conseils Scolaires Francophones (FNCSF).

Adopté

2.3.5 *Comité de développement d'un plan d'accueil, de formation et d'intégration*

Sans objet.

2.3.6 *Comité des ressources humaines*

Sans objet.

2.3.7 *Représentant auprès du Conseil consultatif de la Cité universitaire francophone de Regina*

Sans objet.

2.3.8 *Représentant auprès du Comité exécutif du SSBA*

Présentation orale du rapport écrit du représentant du CSF auprès du Comité exécutif du SSBA, M. Martin Prince.

2.3.9 *Représentant au Conseil d'administration de la FNCSF*

Présentation du rapport oral de la représentante du CSF auprès du Conseil d'administration de la FNCSF, Mme Geneviève Binette.

2.3.10 Représentant auprès de la table des élus

Présentation du rapport oral du représentant du CSF auprès de la table des élus, M. Alpha Barry.

20.045 JOSEPH POIRIER : Que le CSF reçoive les rapports écrits et oraux des présidences des comités et des représentants tels que présentés lors de la séance régulière du CSF du 26 juin 2020.

Adopté

III. **Correspondance

Le CSF a adopté par assentiment le point 3 de la correspondance.

IV. Délégations et présentations spéciales

V. Identification des points en développement pour la prochaine séance régulière

VI. Tour de table et clôture de la séance

6.1 Points saillants

6.2 Évaluation (Politique 2.3 - code de conduite)

6.2.1 Rapport de l'autoévaluation de la séance régulière 29 mai 2020

Aucune observation n'est formulée.

6.2.2 Autoévaluation de la séance du 26 juin 2020

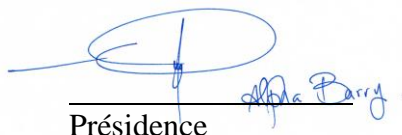
Cette autoévaluation est anonyme et il est demandé aux conseillers de la remplir en ligne au plus tard le lundi 6 juillet 2020 à midi.

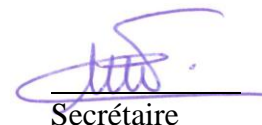
6.3 La prochaine séance
Sans objet.

6.4 Levée de la séance du 26 juin 2020

20.046 GISELE RIVARD : Que le CSF lève la séance régulière du 26 juin 2020, en vidéo-conférence, à 12 h 03.

Adopté


Présidence


Secrétaire